



Certificat d'accréditation

N° : 1-1-039 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Laboratoire National de l'Habitat et de la Construction EPE/SPA LNHC

Adresse : Ain Naadja, Section 03, Ilot de propriété 253, Gué de Constantine - Alger

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'étalonnage conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 11/02/2025

Date de fin de validité : 10/02/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



ANNEXE TECHNIQUE
Rév 00 (11/02/2025)

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : Laboratoire National de L'habitat et de la Construction EPE/SPA "LNHC"

Adresse : Ain Naadja, Section 03, Ilot de propriété 253, Gue de Constantine, Alger

Est accrédité par ALGERAC - Département Laboratoires Etalonnage selon la norme **ISO/IEC 17025:2017** pour son laboratoire, unité technique suivante :

SITE CONCERNE	Laboratoire d'étalonnage LNHC Adresse : Ain Naadja, Section 03, Ilot de propriété 253, Gue de Constantine, Alger Contact : Larid ouardia & Besbas redouane Tél : +213 (0) 23 54 65 62 / Mobile : 0554780138 / 0657566032 Fax : +213 (0) 23 54 65 66 E-mail : dg@lnhc-dz.com / contact@lnhc-dz.com
----------------------	--

Unité technique concernée : **Laboratoire :**

➤ **Pesage IPFNA**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint **ISO/ILAC/IAF Avril 2017**)

Date de prise d'effet : le **11/02/2025**

Date de fin de validité : le **10/02/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef département des laboratoires Etalonnage

ZEROUKI Meriem

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

SAGE IPFNA :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Équipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Instrument de pesage à fonctionnement non automatique	Masse conventionnelle	1 g à 300 g	$(1,81 \cdot 10^{-6} \text{ m} + 1,20 \cdot 10^{-4} \text{ g})$	Procédure d'étalonnage des IPFNA PROP-MET 16 Version 01	Classe F1 (Selon OIML R111)	(S)
		300 g à 600 g	$(1,48 \cdot 10^{-6} \text{ m} + 9,10 \cdot 10^{-4} \text{ g})$			
		600 g à 6000 g	$(1,23 \cdot 10^{-6} \text{ m} + 1,05 \cdot 10^{-2} \text{ g})$			
		6 kg à 30 kg	$(4,00 \cdot 10^{-6} \text{ m} + 8,70 \cdot 10^{-2} \text{ g})$		Classe F1 (Selon OIML R111)	
		30 kg à 600 kg	$(1,20 \cdot 10^{-5} \text{ m} + 1,07 \cdot 10^1 \text{ g})$		Classe M1 (Selon OIML R111)	

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

***Calibration and Measurement Capability (CMCs) déclarés par le laboratoire :** est l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages disponible pour les clients dans des conditions normales :

- Les (CMCs) sont exprimés en termes de :
- Mesurande ou matériau de référence ;
- La méthode ou la procédure d'étalonnage ou de mesure, le type d'instrument à étalonner ou de matériau à mesurer ;
- L'étendue de mesure et les paramètres additionnels le cas échéant ;
- L'incertitude élargie rapportée est basée sur une incertitude type composée multipliée par un facteur d'élargissement k, fournissant une probabilité de couverture d'environ 95 %.
- L'incertitude élargie est donnée avec un maximum de deux chiffres significatifs

Responsable d'accréditation
HAMICI Mohamed El Mahdi